

Magog investit 1,8 M\$ dans les infrastructures rurales

Magog, le 5 mai 2021 – Le conseil municipal a adopté, lundi soir, une résolution qui autorise la Ville de Magog à investir un montant de 1,8 M\$ pour la réfection de certaines infrastructures municipales en secteur rural, pour l'année en cours.

Les informations sur les travaux et montants alloués pour la restauration de certaines zones du secteur urbain seront quant à elles divulguées au cours de la semaine du 17 mai.

Rues concernées par les travaux en secteur rural

Rue Annie

- Reconstruction de la chaussée et des ponceaux
- Profilage des fossés pour améliorer le drainage (entre les rues Vaillancourt et Valiquette)

Accessibilité pendant les travaux : limitée aux résidents
Durée estimée des travaux : 7 semaines

Rue du Havre

- Reconstruction de la chaussée et des ponceaux
- Profilage des fossés pour améliorer le drainage (à partir de la rue Vézina jusqu'à l'extrémité du cul-de-sac de la rue du Havre)

Accessibilité pendant les travaux : limitée aux résidents
Durée estimée des travaux : 7 semaines

Rue des Berges

- Reconstruction de la chaussée, des ponceaux et de l'exutoire
- Profilage des fossés pour améliorer le drainage (entre les chemins Carrière et Laurendeau)

Accessibilité pendant les travaux : limitée aux résidents
Durée estimée des travaux : 6 semaines



Un chemin de détour sera proposé aux automobilistes qui doivent emprunter ce tronçon.

Le mandat a été confié à Germain Lapalme & fils inc. en tant que plus bas soumissionnaire conforme.

La date du début des travaux pour chaque tronçon n'est pas précisée puisqu'elle est soumise à divers facteurs, dont la température et les délais pour finaliser les diverses formalités. Les citoyens concernés sont priés de consulter le [site Internet de la Ville](#) ans quelques semaines afin d'avoir plus de détails.

- 30 -

Source et information :

Direction communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

